

# Face aux transgressions : interdire, sanctionner et accompagner les personnes en situation de handicap

## CONTEXTE

Les professionnels des ESSMS font face à des actes de transgression de la part des personnes qu'ils accompagnent. Ces transgressions peuvent être mineures ou majeures, ponctuelles ou permanentes, à l'égard des codes sociaux, du règlement de fonctionnement, de la loi. Le sens, les formes et les causes de ces transgressions sont diverses. Les professionnels peuvent se sentir démunis face aux agissements des personnes accompagnées et avoir l'impression que « rien n'y fait » voire que « rien n'est fait » pour y remédier.

Les différentes situations de handicap des personnes accompagnées par les ESSMS demandent aux professionnels d'adapter les réponses apportées suite à une transgression. Comment tenir compte du sens de l'acte, tenir compte des spécificités de la personne, interroger le sens des interdits ?

Autant de questionnements que le CREAI propose de traiter lors de cette formation, afin d'aider les professionnels à construire une réponse aidante et respectueuse de la personne et de ses droits.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Distinguer : interdits, loi et règle
- > Distinguer : sanction et punition
- > Identifier les spécificités des personnes accompagnées et les conséquences en termes de transgressions
- > Identifier les interdits dans l'institution qui contreviennent aux droits et libertés des personnes accompagnées
- > Construire une sanction éducative à l'aide d'une méthode de questionnement

## CONTENU

- > Transgression, punition, sanction : construction de repères communs
  - La fonction des transgressions
  - Punition ou sanction : quelles différences ?
- > Les transgressions et les réponses personnalisées
  - Parentalité, handicap et transgression
  - Interroger les différentes causes possibles d'un acte
- > Les interdits et l'institution
  - Droits et libertés de la personne
  - Le règlement de fonctionnement de l'institution

## PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

Professionnels accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité (personnels socio-éducatifs, d'encadrement, médicaux, etc.).

**Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation.**

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES (cf. p. 9)

- > Discussion sur des vignettes cliniques
- > Analyse de situations apportées par les professionnels
- > Travaux en sous-groupe

**Ces différentes modalités contribuent à évaluer le positionnement des stagiaires à l'entrée en formation et l'atteinte des objectifs de la formation.**



## ORGANISATION

→ **Durée : 2 jours**

→ **Formation en intra**

→ **Taille du groupe :** entre 8 et 12 personnes

→ **Intervenant :** Julien BARBOSA  
ou Fabrice GAUTHERON ou Charles RIGAUX

→ **Tarifs 2025 :** 1080 € à 1520 € / jour en intra  
(conditions tarifaires page 11)